

Publié le 03 février 2012 à 07h35 | Mis à jour le 03 février 2012 à 07h35

## Guide sur les disparitions d'enfants: Martin Provencher satisfait



Martin Provencher

PHOTO: FRANÇOIS GERVAIS

**(Trois-Rivières) Le père de la petite Cédrika, Martin Provencher, ne cachait pas sa satisfaction, hier, après avoir pris connaissance des conclusions du Comité provincial de coordination sur les disparitions et les enlèvements d'enfants, qui s'apprête à lancer un nouveau guide d'enquête de référence à l'attention de tous les corps policiers du Québec.**

Ce nouveau guide, issu de deux ans de travaux menés par des policiers de la Sûreté du Québec et de la police de Montréal, qui forment le comité, devrait permettre à chaque intervenant de mieux connaître son rôle lorsqu'une alerte de disparition survient.

L'uniformité des outils pour tous les corps policiers, une meilleure collaboration entre les corps policiers et une intervention massive dès le début de l'alerte font notamment partie des nouvelles mesures qui seront enseignées aux policiers.

Le Comité étudierait même la possibilité d'élaborer un processus d'alerte à l'enlèvement dont les critères seraient moins spécifiques que ceux réservés à l'alerte Amber. Dans le cas de l'enlèvement de Cédrika Provencher, cette alerte n'avait pas été déclenchée, étant donné que tous les critères relatifs à cette alerte n'étaient pas présents.

«Je n'ai qu'une chose à dire: Wow! C'est tout ce qu'on demandait», a résumé Martin Provencher, heureux de voir que les conclusions du comité vont dans le sens de ce que la famille de Cédrika avait réclamé depuis plusieurs années, notamment lors d'une rencontre en 2008 en présence du ministre de la Sécurité publique Jacques Dupuis.

«Il fallait que ça se fasse, il fallait prendre conscience qu'il y avait des manques, à commencer par le manque de communication entre les différents corps policiers», remarque Martin Provencher.

«Le grand public n'a peut-être pas conscience de ça, mais quand on traverse ce que nous avons eu à traverser, on se rend vite compte qu'il y avait des incohérences, des choses illogiques qui se passaient», ajoute-t-il.

Martin Provencher est d'avis qu'en cas de disparition, il importe toujours d'envisager le pire, quitte à se rétracter plus tard. «Quand les parents sont rendus à appeler la police, c'est généralement qu'ils ont d'abord vérifié chez les voisins, les amis, l'entourage. Quand on appelle la police, c'est qu'on a une raison de craindre le pire», mentionne-t-il.

Bien sûr, cette nouvelle procédure élaborée par le comité ne fera, aujourd'hui, aucune différence dans le cas de l'enlèvement de la petite Cédrika, mais Martin Provencher se réjouit de savoir que d'autres enfants pourront ainsi être mieux protégés. «Ça pourrait éviter à d'autres enfants et d'autres parents de vivre la même chose», tranche-t-il.